

Infirmier-ère en EHPAD

Date d'impression : 04/01/2023

Collectivité : Mairie de Lille

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Poste à pourvoir : Infirmier-ère en EHPAD

Type de poste : Temporaire

Type d'emploi : CDD

Référence du poste : CDD/00737

Date de recrutement souhaitée : 01/02/2023

Date de fin de candidature : 30/06/2023

Pôle : Affaires Sociales Et Education

Direction : PERSONNES AGEES PERSONNES HANDICAPEES

Filière(s) : Sanitaire et Sociale

Catégorie(s) : A

Cadre(s) d'emploi(s) : Infirmiers en soins generaux

Famille métier : Santé/social

Métier : Santé

Temps de travail : Temps non-complet

Nombre d'heures hebdomadaires :NaN

PROFIL DE POSTE

Nom du profil de poste : Infirmier-ère en EHPAD

Finalité du poste :

Sous la responsabilité de l'IDEC, l'infirmier assure la dispensation des soins infirmiers et encadre l'équipe d'aides-soignants et d'Auxiliaires de Vie Sociale dans leur prise en charge des personnes âgées accueillies.

Sous la responsabilité et en collaboration avec le cadre gestionnaire de résidence, assure le management des agents en service, et la responsabilité de la structure en l'absence des cadres ;

Niveau de diplôme souhaité : BAC+3

Conditions d'exercice :

Contexte et environnement :

- Evolution de l'organisation du SESPA
- Convention tripartite de seconde génération, faisant place à un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens à partir de 2019
- Projet d'établissement 2017-2022
- Pérennisation de la démarche qualité
- Dispositif d'hébergement à repenser pour l'adapter davantage au public (évolution des caractéristiques des personnes âgées accueillies en EHPAD).

Dimension et moyens :

-

- Service SESPA : travail au sein d'une équipe comprenant 150 agents, intégré dans la direction Personnes Agées-

- Personnes handicapées et répartis à l'hôtel de ville et dans les quartiers
- 10 équipements : 6 résidences composant l'EHPAD du CCAS (160 lits) et 4 résidences locatives
 - Budget de fonctionnement : 6.5 M€ pour la gestion de l'EHPAD du CCAS/0.5M€ pour la gestion des résidences locatives

Fonction(s) de rattachement :

Cadre gestionnaire de la résidence d'EHPAD

Fonction(s) encadrées :

Aides –soignants, Auxiliaires de Vie Sociale, agents sociaux, étudiants stagiaires et autres

Mission(s) :

1) Prise en charge de la personne âgée

- Veiller à la prise en charge globale de la personne âgée, en lien avec le médecin traitant et les intervenants paramédicaux, l'encadrement du service, et la famille
- Appliquer les principes d'éthique et de bientraitance inscrits au projet d'établissement
- Responsabilité du plan de soins et de sa réactualisation
- Préparation, dispensation et suivi des soins
- Gestion du circuit du médicament, de la pharmacie et distribution des traitements médicamenteux
- Gestions des stocks pharmaceutiques et gestion des dispositifs médicaux en collaboration avec l'IDEC, l'ergothérapeute
- Animation des transmissions (orales et écrites, sur logiciel de soins), concernant les soins à la personne, son état physique et mental à même de permettre une continuité de bien-être pour le résident
- Promouvoir et surveiller l'utilisation du dossier médical informatique
- Vérification de la bonne tenue des dossiers des soins et des dossiers médicaux
- Evaluation du GIR du résident Evaluations sanitaire et de l'autonomie des résidents

2) Management

- Accompagner individuellement et collectivement les personnels soignants dans la réalisation de leurs missions concernant les soins
- Encadrement et évaluation de l'équipe soignante ainsi que des étudiants
- Motiver les équipes en définissant les missions en fonction des priorités validées
- Organisation du travail de l'équipe, planification du travail, faire respecter les fiches de poste définies
- Faire respecter les protocoles de soins et de prise en charge
- Faire respecter l'utilisation des équipements, matériels, outils de service
- Promouvoir et pratiquer la gestion du risque sur les sujets définis dans le projet d'établissement
- Gestion des remplacements et du temps de travail dans le respect du règlement de travail en lien avec le cadre gestionnaire
- Gestion des conflits interpersonnels en lien avec le cadre gestionnaire de la résidence et l'encadrement médico-social
- Evaluation des pratiques professionnelles des soignants encadrés et entretiens annuels de progrès

- Animation des réunions d'équipe avec le cadre gestionnaire de la résidence et l'équipe médico-sociale

3) Communication

- Coordination et relationnel avec le corps médical et/ou paramédical (Intervenants extérieurs), le cadre gestionnaire et pôle médico-social
- Travail avec les partenaires entourant la personne âgée : savoir accueillir, informer, partager avec les familles, les bénévoles, les médecins.
- Echanges et partage des pratiques avec les autres professionnels de l'Ehpad

4) Sécurité et hygiène

- Application des règles d'hygiène et de sécurité inhérentes au bâtiment et au public accueilli
- Respecter et faire respecter les protocoles et procédures de travail

Responsabilité(s) et résultat(s) attendu(s) :
Interlocuteur(s) :

Interne : Sous la responsabilité hiérarchique de l'Infirmier coordonnateur des soins et sous la responsabilité fonctionnelle du cadre gestionnaire de la résidence et du médecin coordonnateur.

Externe : Les intervenants libéraux médicaux et paramédicaux, les familles, les usagers, les professionnels du secteur.

Compétences(s) métier :

Savoir-faire

- Maîtrise des soins infirmiers, des outils informatiques
- Capacités à encadrer et évaluer le travail des soignants et des étudiants stagiaires
- Capacité à conduire une réunion, fixer des objectifs et les évaluer

Connaissances

- Connaissance du secteur médico-social et de la gérontologie

Diplôme d'Etat d'Infirmier

Compétences(s) comportementale(s) :

- - Autonomie et sens de l'initiative
 - Maîtrise de soi
 - Sens du travail en équipe
 - Maintien des connaissances dans le domaine médico-social et de la gérontologie
 - Qualités relationnelles
 - Aptitude à l'encadrement, à l'organisation
 - Respect du secret professionnel
 - Capacité d'intégration, d'adaptabilité
 - Disponibilité
 - Sens du service public
 - Sens des responsabilités

Permis :

Permis demandé pour la candidature : Non

Habilitation(s) :

Régime indemnitaire :
Points de NBI :
Indemnités spécifiques :
